

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2022

**Date d’affichage de la convocation** : 29 novembre 2022.

**ETAIENT PRÉSENTS** : M. RALLU Philippe – M. MONNIER Pascal - Mme BEUCHER Sylvie - M. MOUETAUX Patrick – M. DORNEAU Jean-Marc – Mme BOUCHER Brigitte -M. CHEVÉ Gilles – M. CHEMIN Loïc - M. BOULAY Gérard – Mme JULIENNE Martine – Mme LENORMAND Valérie -

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS** : Mme REVERT Anne-Claire – Mme TROCHERIE Arlette – M. COMMUN Cédric -

**ETAIT ABSENTE** : Mme PITOU Peggy -

**Mme TROCHERIE Arlette a donné pouvoir à Mme BEUCHER Sylvie.**

**M. COMMUN Cédric a donné pouvoir à M. RALLU Philippe.**

- ◆ **Adoption de l’Ordre du jour** : L’ordre du jour est adopté à l’unanimité.
- ◆ **Désignation du secrétaire de séance** : Mme LENORMAND Valérie est désignée Secrétaire de séance.
- ◆ **Adoption du procès-verbal de séance du 27 octobre 2022** : le Procès-verbal est adopté à l’unanimité.

A la demande de M. Philippe RALLU, le Conseil municipal observe une Minute de silence, à la Mémoire de **Monsieur Daniel GESLIN**, ancien Adjoint au Maire de 1989 à 2020, décédé le 4 décembre 2022.

Le Maire indique que, *par arrêté du Préfet*, Daniel Geslin a obtenu la Médaille d’Honneur Régionale, Départementale et Communale – échelon Vermeil – pour 30 années de services accomplis à titre d’élu. En accord avec la famille, celle-ci sera remise à titre posthume lors de la cérémonie d’obsèques fixée le lundi 12 décembre 2022.

### INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L’EGLISE :

Le Conseil municipal :

- Décide de maintenir l’indemnité de gardiennage de l’église accordée précédemment, au montant maximum soit 479,86 € en 2022 ;
- Prend acte que le versement sera effectué à compter de l’année 2022, sur le compte de l’Association Diocésaine de la Paroisse de Sougé le Ganelon ;
- Charge le Maire de faire procéder au versement de cette somme.

### REVISION DU TARIF CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 :

Compte tenu de l’augmentation des coûts d’énergies et plus particulièrement de l’électricité pour ce qui concerne la salle polyvalente,

Le Conseil municipal :

- Décide de majorer le tarif pour l’utilisation du chauffage lors des locations de la salle polyvalente de 15 % ;
- Fixe le tarif chauffage comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :
  - Vin d’honneur : 92 €
  - Autres locations (loto, soirée dansante, repas, réunion, spectacle, exposition...) : 195 €

Ce nouveau tarif sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 y compris pour les locations ayant fait l'objet d'une réservation en 2022. Il correspond à l'augmentation plafonnée pour les communes de moins de 1 000 habitants bénéficiant du bouclier tarifaire.

### **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA PLAINE DES BOULAIES 2022 :**

Concrétisation de la vente d'1 parcelle de terrain à bâtir en 2022, représentant un excédent budgétaire de 13 220 €, reversé au budget principal.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

###### **Chapitre 011-Charges à caractère général**

6045-Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager) -1000

##### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

###### **Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert entre sections**

71355-Variation des stocks de terrains aménagés +18161,91

###### **Chapitre 70-Produits des services, du domaine et ventes diverses**

7015-Vente de terrains aménagés -19530

###### **Chapitre 75-Autres produits de gestion courante**

75822-Déficit des budgets annexes à caractère administratif +410,09

7588-Autres produits divers de gestion courante -42

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

##### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

###### **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections**

3555-Terrains aménagés (stock final) +18161,91

###### **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées**

168748-Autres communes -18161,91

### **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL 2022 :**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

###### **Chapitre 012-Charges de personnel et frais assimilés**

6413-Personnel non titulaire +7000

6450-Charges de sécurité sociale et de prévoyance +4252

###### **Chapitre 014-Atténuation de produits**

7391111-Dégrèvement de TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs +531

###### **Chapitre 65-Autres charges de gestion courante**

65821-Déficit des budgets annexes à caractère administratif +411

##### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

###### **Chapitre 013-Atténuations de charges**

6419-Remboursements sur rémunérations de personnel +6383

###### **Chapitre 73-Impôts et taxes**

73223-Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5000 hab. +25811

###### **Chapitre 74-Dotations et participations**

7482-Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation -20000

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### Chapitre 23-Immobilisations en cours

231-Immobilisations corporelles en cours -18161,91

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

#### Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

2112 – Terrains +1000

#### Chapitre 27-Autres immobilisations financières

27638-Autres établissements publics

### COLIS DE NOEL DES AINES :

85 personnes sur 209 bénéficiaires ont participé au repas des Anciens le dimanche 6 novembre.

Un colis sera distribué aux 124 personnes qui n'étaient pas présentes au repas (32 couples, 34 femmes et 26 hommes soit 92 foyers).

La confection des colis sera confiée au magasin Carrefour contact et la distribution sera effectuée par les Conseillers municipaux le samedi 14 janvier. Budget : 1 800 €.

### INFORMATIONS DIVERSES :

◆ **Bulletin municipal** : présentation de la couverture du bulletin au Conseil. Contenu en cours de relecture par les membres de la commission Communication.

Un feuillet recensant les commerçants / artisans/ entrepreneurs disposant d'un n° de Siret et ayant leur siège social sur la commune, sera inséré. Recensement à finaliser.

◆ **Statues église** : enlèvement des statues par Mme Agnès Blossier, restauratrice, le mardi 6 décembre.

◆ **Travaux de signalisation horizontale** : en cours de réalisation par la Sté Traçage Service. Reste à faire : marquages zone 30 et écluses de rétrécissement de chaussée.

◆ **Voirie / élagage - débroussaillage** : PATA terminé. Débroussaillage en cours : plusieurs personnes ont signalé leur mécontentement en mairie pour les branchages laissés dans les fossés et sur la chaussée.

Loïc Chemin signale que la balise d'intersection au lieu-dit *L'Aunay* a été arrachée : l'incident sera communiqué à la Cchsam.

Le Conseil municipal estime que cette intervention est trop tardive. Il est regrettable que les calendriers ne soient pas respectés et que la commune ne soit pas informée de la venue des entreprises quelques jours avant leur intervention. Ces remarques ont été transmises à la Cchsam.

◆ **Lagune** : rendez-vous est fixé sur le site de la lagune avec la Sté ARTELIA le 7 décembre, pour proposition de maîtrise d'œuvre des travaux de reprise d'étanchéité.

◆ **Arbres naissances** : la cérémonie de parrainage des arbres pour les naissances 2020 et 2021 s'est déroulée le samedi 3 décembre. 7 arbres fruitiers seront plantés cet hiver au pourtour du bassin du lotissement du Pressoir, pour les naissances 2022 (cérémonie d'inauguration en 2023).

◆ **Sacs ordures ménagères** : distribution en cours en Mairie jusqu'au samedi 7 janvier 2023 aux horaires suivants :

**Lundi de 9h à 12h ; Jeudi de 14h à 17h ; Samedi de 9h à 12h.**

◆ **Ecole** : suite au courrier transmis au Dasec concernant le non remplacement des professeurs absents, une rencontre aura lieu au Mans le mercredi 4 janvier en présence des Maires des deux communes, du Président du Sivos et de représentants de parents d'élèves.

◆ **Rénovation éclairage public** : 4 lanternes supplémentaires non incluses dans le projet, concernant l'éclairage de la Maison médicale dont le coût de consommation de l'électricité est financé par la Cchsam, ont été commandées à l'entreprise Citéos.

Restera à remplacer les deux projecteurs fixés sur les mâts recevant les caméras de surveillance au parking de la salle polyvalente.

Point à faire et devis à demander pour pose de prises de courants pour les illuminations.

Martine Julienne signale un problème de réglage d'horloge au hameau de la Chapelle, à signaler à Citéos. Hameau des Avaloirs à vérifier.

◆ **Illuminations** : remerciements au Comité des fêtes pour le montage des illuminations le samedi 3 décembre.

◆ **SDIS** : Label départemental « *Employeur partenaire des sapeurs-pompiers* » remis à la Commune de Sougé lors de la cérémonie de Ste Barbe du samedi 3 décembre, pour sa contribution en mettant M. Hervé VAILLANT, employé communal, à disposition pour les interventions sur son temps de travail.

◆ **Calendrier** :

Marché de Noël des Associations : samedi 10 décembre

Vœux du Maire : vendredi 6 janvier 2023 à 20 h 30 (salle polyvalente)

Distribution du bulletin municipal : samedi 7 janvier 2023

Distribution des colis de Noël (pour les ayant droits n'assistant pas au repas des Aînés) : samedi 14 janvier 2023

◆ **Demandeurs d'emploi** :

Au 15/10/2022 : 48 dont 26 hommes – 22 femmes – 39 indemnifiables

Au 15/11/2022 : 41 dont 22 hommes – 19 femmes – 32 indemnifiables

**QUESTIONS DIVERSES** :

En fin de séance, M. Jean-Marc Dorneau remet en cadeau à la mairie, un dessin représentant l'église St Martin avant 1900 et aujourd'hui, réalisé par ses soins. Cette œuvre sera mise sous cadre et apposée en Mairie. Remerciements à M. Dorneau.

La séance est levée à 22h20.

La Secrétaire,  
Valérie LENORMAND.

Le Maire,  
Philippe RALLU.

**Affiché le** : 12 décembre 2022

**Publié le** : 12 décembre 2022